

## **BUREAU EXECUTIF MARDI 21 MAI 2022**

**Visioconférence – 10H00 / 12H00**

### **Etat des Présences :**

**PRESIDENT : André OLIVE**

**SECRETAIRE GENERALE : Chantal DUPRAT (par intermittence)**

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT (poste vacant)

TRESORIER : Alain CABANIOLS (excusé)

TRESORIER ADJOINT (poste vacant)

### **VICE-PRESIDENTS**

- Déléguée au RUNNING : **Patricia ALT**
- Délégué à l'ANS et Demande de SUBVENTIONS : **Yves BELLANGER**
- Délégué aux STATUTS et REGLEMENTS : **Marc CONGRAS**
- Déléguée à l'ATHLE FORME SANTE et BIEN-ÊTRE : **Janine COURTADE**
- Délégué au COMITE DES TERRITOIRES : **Marc DELAY**
- Délégué à l'EDUCATION ATHLETIQUE : *Didier DONNETTE (absent)*
- Délégué à l'ATHLETISME vers la PERFORMANCE : *Sébastien GAMEL (absent)*
- Délégué à la FORMATION et à l'OFA : *Yves GOUYEN (absent)*
- Délégué à la lutte ANTIDOPAGE et contre la COVID 19 : *Gérard LATERRASSE (absent)*
- Délégué aux aspects ORGANISATIONNELS de l'ATHLETISME en COMPETITION : *Pierre OLIVE (absent)*
- Déléguée aux RELATIONS FEDERALES : *Bénédicte ROZE (absente)*
- Délégué à la VIE DES CLUBS : **Patrick SARRAT**

**MEMBRE** : Elisabeth LAGIER (absente)

**DIRECTEUR de la LAO** : **Éric ALBERT**

**INVITES** : **Marisa DE ANICETO** – Jocelyn PIAT (absent) – Stéphane CUVILLIER (absent) – Luc VIUDES (absent) – Jean MONNIER (absent)

### **Ordre du jour :**

- Point à date des activités
- Dotation financière France Course de Montagne à Arrens-Marsous
- Calendrier sportif à venir

#### **1- STATISTIQUES DES LICENCES :**

A date, la LAO compte **24 700 licenciés**, ce qui est pratiquement un retour à la densité de licenciés d'avant crise COVID.

Toutefois, l'espoir d'atteindre les 25 000 licences, ne sera pas réalisé.



#### **NOS PARTENAIRES**

## 2- APPROBATION DU CALENDRIER AUTOMNAL/HIVERNAL

Changement du début de saison sportif et administratif : au 1<sup>er</sup> septembre. Les calendriers seront donc élaborés en deux périodes (automne/hiver et printemps/été).

Dates		Lieux
10 sept	10000 m piste	SAINT- GIRONS
16 – 17 Sept	Meeting Perche Capitole	TOULOUSE
26 sept	Coupe des spécialités et relais	RODEZ
01 oct	INTERLIGUES MARCHE	SARAN
02 oct	INTERCLUBS JEUNES	TOULOUSE
09 oct	EQUIP'ATHLE AUTOMNAL	<i>Lieu à déterminer</i>
13 ou 27 oct	LAO Lancers Longs MI et MA	<i>Lieu à déterminer</i>
11 déc	LAO MA en salle	<i>Lieu à déterminer</i>
08 ou 15 janv	EQUIP'ATHLE HIVERNAL	<i>Lieu à déterminer</i>
28/29 janv	LAO ES et ELITES EN SALLE	<i>Lieu à déterminer</i>
28/29 janv	LAO EC & MARCHE en SALLE	<i>Lieu à déterminer</i>
04 fév	LAO Lancers Longs + poids*	<i>Lieu à déterminer</i>
11/12 fév	LAO CA JU en salle	<i>Lieu à déterminer</i>
05 mars	LAO MI en salle	<i>Lieu à déterminer</i>
19 mars	LAO BE/MI EC en salle	<i>Lieu à déterminer</i>

\*NB : les titres et les médailles du POIDS seront décernés lors des championnats LAO épreuves individuelles en salle

Cette année, la Ligue d'Occitanie dispose de deux salles pour accueillir les épreuves LAO : la salle de l'USINE à TARBES et la salle de BOMPAS !

La date limite des championnats départementaux de cross est fixée au 22 janvier 2023.

La ½ finale de cross est implantée à Cap découverte et c'est l'ATN qui est en charge de l'organisation.

### **Approuvez-vous ce calendrier proposé ?**

Yves BELLANGER demande que toute proposition à approuver soit diffusée aux membres du bureau avant la réunion, pour que nous puissions y réfléchir.

Certains membres du bureau font remarquer qu'il est difficile de se prononcer, puisqu'ils découvrent le calendrier.

Eric ALBERT signale que le calendrier est dans le Compte Rendu de la réunion de CSO de janvier, en ligne sur le site de la LAO !

**Une réflexion est nécessaire, le vote ne peut avoir lieu.**

Deuxième sujet demandé par Pierre OLIVE :

Il est constaté que bien peu d'officiels s'inscrivent via le site engagements de la LAO, ce qui complique les mises en place des jurys pour nos championnats et provoque des problèmes pour planifier le nombre de repas !

Il demande que soit appliqué la condition : Seuls les officiels qui s'inscrivent via le site engagement de la LAO seront nourris.

Il considère que le fait de ne pas s'inscrire est peu respectueux pour les personnes qui s'engagent à organiser nos championnats

**Etes-vous d'accord pour que nous notifions cette condition pour la prise en charge du repas des seuls jurys engagés sur le site engagement ?**

Dans un premier temps, il n'y a pas d'opposition. Il y a même un certain accord qui émane des membres présents.

ERIC ALBERT argumente qu'il est très regrettable que les clubs n'engagent pas avant mais il fait part du fait qu'un juge qui arrive et qui n'a pas à manger ne reviendra pas. Il pense que les clubs jouent le jeu en majorité, en venant le matin de la compétition et que bien peu de compétitions n'ont pas le nombre de repas estimés.

Ce n'est pas l'avis de Chantal Duprat, qui dit avoir des difficultés parfois pour nourrir tous les jurys, du fait d'une arrivée assez conséquente de juges le matin même.

Patrick SARRAT réagit dans le même sens qu'Eric ALBERT et se prononce contre la proposition.

Marisa De Aniceto pense que nous rajouterions une difficulté supplémentaire à l'athlé via cette proposition.

Eric ALBERT pense que nous pourrions envisager de prévoir plus de repas sur les sites pris en charge par la LAO, que la ligue n'est pas à 200 euros près !

Marc CONGRAS se pose la question, de voir si nous ne devrions pas passer d'abord par les inscriptions des jurys, ce qui donnerait alors droit à un nombre d'athlètes, au lieu d'inscrire les athlètes et de rechercher les juges après, qui parfois ne sont pas fournis.

Nous devons réfléchir à motiver, et trouver un moyen de faire en sorte que les clubs prennent l'habitude d'inscrire, avant la compétition, leur jury.

Marc DELAY précise que l'évaluation du nombre de repas a toujours été faite par le passé par la CSO – Il déplore que l'on rajoute un « truc » administratif qui va venir encore fragiliser nos organisations.

Chantal DUPRAT se demande comment la CSO pourra évaluer les juges nécessaires, sans avoir un différentiel trop conséquent avec le réel.

Eric Albert répond que la CSO est tout à fait capable de donner le nombre de juges avec exactitude.

Chantal DUPRAT ne croit pas qu'à l'heure actuelle, on arrive à chiffrer vraiment un nombre proche de ce qu'il sera nécessaire, du fait notamment que des clubs apportent parfois bien plus de juges que les quotas annoncés. Le besoin en juges sera aussi difficile à prévoir, quand il y aura plusieurs organisations à la même date.

#### **PRISES DE DECISIONS :**

- André OLIVE propose de mettre en place l'estimation par la CSO, et de prendre en charge les 10/11 repas en plus, qui seraient nécessaires parfois, pour ne pas se trouver en manque de repas !
- Concernant le vote du calendrier, il est repoussé au prochain COMITE DIRECTEUR avec envoi aux membres du tableau des dates !
- Les membres du BUREAU EXECUTIF demandent à la CSO d'indiquer à l'organisateur le nombre de repas nécessaires à garantir, pour les compétitions aussi bien sous l'égide de la CSO que de la CRJ !

André OLIVE, porte-parole du Président de la CSO, prend donc acte de ces décisions.

Eric ALBERT fait part que les ordres du jour devraient être envoyés bien plus tôt et qu'ils devraient aussi être plus explicites, afin que les membres puissent préparer les réunions (exemple : recherche des dates du calendrier).

## **2- DOTATION FINANCIERE FRANCE MONTAGNE A ARRENS MARSOUS :**

Cette compétition est prévue le 12 juin.

L'organisateur a prévu un budget proche de celui de l'organisation de l'année précédente, avec le même principe de la couverture de l'événement par la télévision.

Ne voyant aucune décision fédérale, concernant particulièrement la retransmission télévisuelle de l'événement, Philippe LANNES à la tête de cette organisation, a donc de son côté, recherché une chaîne de télévision, qui accepterait de couvrir l'événement. Le devis effectué se monte à 16 000 euros (le double du coût de l'organisation 2021).

Devant une réponse négative pour la couverture médiatique télévisuelle par la FFA, Patricia ALT, en tant que Présidente de la commission running de la LAO, a donc questionné à son tour les responsables des France Running à la FFA, sans avoir de réponse franche.

Lors d'une discussion avec André Giraud, elle parvient à ce que la fédération prenne à sa charge 4 000 euros (soit le même montant que l'année passée, qui en 2021 avait couvert les 50% de la retransmission d'après les dires d'André Giraud à André OLIVE, mais cela ne semblerait pas correspondre aux octroies de l'année passée précise Patricia ALT).

Philippe LANNES avait entre-temps fait plusieurs démarches auprès de diverses instances, pour maintenir la retransmission et maintenir les actions de son budget prévisionnel.

Ainsi la Région a été de nouveau sollicitée pour augmenter la subvention et à ajouter 1 500 euros, aux 5 000 euros déjà octroyés (argumentation des intérêts de retransmission télévisuelle, qui sera une bonne publicité de notre Région).

Le département de l'Ariège, va essayer d'aider son club à hauteur de 1 000 euros.

Connaissant toutes ces transactions et démarches, il fait nul doute que se profile une partie importante de déficit pour le club organisateur, par la non-reconnaissance à la hauteur de ses efforts en termes d'organisations d'année en année. Les Esclops d'Azun se présentent comme le club support de ces championnats de France en même temps que support des championnats Régionaux LAO de Montagne.

André OLIVE propose que nous fassions un geste vis-à-vis de ce club qui organise depuis de nombreuses années nos championnats LAO de Montagne en sachant que :

Comme le prix d'inscription sur cette course comprend également le prix du repas pour les athlètes, il ne sera pas possible de retrouver le prix exact de l'inscription à la course elle-même, la LAO ne pourra pas pour ce championnat régional rembourser les engagements d'inscription à la course.

André OLIVE propose que cette aide, à proposer au club, soit de l'ordre de 4 000 euros !

**A la question, acceptez-vous une aide à la hauteur de la proposition, la discussion se relance !**

La plupart des membres ne comprend pas comment la retransmission de l'année dernière a coûté la moitié de celle de cette année.

Yves BELLANGER demande également si la retransmission sera assurée par Athlé TV ? ou une autre ?

Eric ALBERT explique que le fait d'aller du simple au double peut être expliqué par des moyens différents de retransmissions (par exemple l'utilisation de drones nécessaires pour capter des images plus en immersion).

Janine COURTADE pense que nous sommes en droit de demander le budget prévisionnel de ces championnats.

Elle fait aussi remarquer que, s'il s'agit de la couverture par Athlé TV de l'événement, cette chaîne a passé un contrat avec la FFA, qui coûte déjà 2 euros à chaque licencié de France (part fédérale sur les licences), et qu'en conséquence il y aurait double tarification...

Il faudra être prévoyant vis-à-vis des demandes tardives et sans visibilité sur le budget des organisations.

Marc CONGRAS aimerait que, pour les événements qui se déroulent dans la LAO, la ligue puisse avoir une participation dans le COL d'organisation.

André OLIVE fait part que Patricia ALT a bien été partie prenante sur ces championnats, et qu'il n'y a pas eu de souci avec cette représentativité.

Mais l'inertie de la fédération a eu un impact sur notre relation avec l'organisation... Du coup, comment faire pour que le club puisse continuer son activité, malgré un déficit qui semble être conséquent, même après le soutien de notre ligue ?

Patricia ALT indique que ce club a toujours joué le rôle vis-à-vis de ses événements (course labellisée régionale tous les ans – et en demande du label national qui a été refusé encore cette année).

#### **Décision :**

André OLIVE : Notre compte budgétaire peut prendre à sa charge une partie des dépenses pour aider l'organisation et donc un club d'Occitanie pour organiser les championnats de France.

Du fait que cette organisation est support des Championnats régionaux de manière concomitante, nous devrions rembourser les inscriptions et aussi les repas des officiels.

Mais suite aux explications données par Patricia (remboursement du prix des engagements compris dans un « package » avec le repas coureur), seuls les repas jurys seront honorés par la LAO dans un premier temps, et il faudra étudier le budget prévisionnel pour fixer l'aide qui peut être apportée.

Marc DELAY se demande combien de personnes vont regarder cet événement sur la télé athlé ?

Il pense qu'il faudrait estimer et répondre à ces questions, pour fixer un montant d'aide. Nous n'avons pas de base pour faire une proposition d'engagement financier.

Yves BELLANGER fait part que le Trésorier de la LAO a donné son avis et à demander que le bureau exécutif ne prenne pas de décision en son absence.

André OLIVE demande alors quelle contre-proposition nous pouvons donner à pour M. Lannes ?

#### **DECISION :**

Patricia ALT fera remonter la demande du bureau exécutif : fournir le budget prévisionnel de l'événement, avec une précision sur le fait que la télé coûte plus cher cette année (quel est le plus apporté qui explique cette multiplication par 2, du coût, par rapport à l'an passé ?). Elle proposera également que le repas du jury soit pris en charge par la LAO selon les tarifs de la circulaire financière.

**Au cours du mois de juin, inscrire à l'ordre du jour du prochain bureau exécutif, pour pouvoir apporter une autre aide pour ces championnats de montagne.**

Janine COURTADE aimerait que soit remonté à la fédération que le cahier des charges soit plus clair pour ces organisations de championnats de France de montagne ; et que soit clairement chiffré ce que la Fédération couvrira et donnera à l'organisateur.

### 3- INFORMATION SUR LA FORMATION RUNNING :

M et Me CACHOU ont donné leur approbation pour aider lors de la formation RUNNING, le 1<sup>er</sup> we de juillet pour la formation de mesureurs et juges Arbitres

Achat de compteurs Johns : demande à faire à Eric ALBERT.

### 4- RENCONTRE AVEC LE CREDIT MUTUEL :

Le rendez-vous avec crédit mutuel a eu lieu mardi 14 mai – très bon accueil.

Le siège de l'Agence se trouve à Balma. Trois personnes ont été rencontrées : un responsable du marché associatif (non lucratif), une personne chargée de la promotion et enfin un responsable du Crédit Mutuel (en charge valorisation de crédits)

Le contenu de l'échange a porté sur la présentation des deux parties (Banque et LAO) avec la présentation de notre calendrier.

Des services divers pourraient être envisagés entre la LAO et le Crédit Mutuel ! Afin de pouvoir connaître plus en détails ces actions, un nouveau rendez-vous a été fixé entre les deux parties.

### 5- JOB DATING « Du stade à l'emploi » :

C'est une opération nationale qui est complètement financée par le COJO, ANS et le Ministère du travail.

Plusieurs dates ont été mises en place sur plusieurs villes de notre territoire.

Le but d'un tel projet est de mettre en évidence les « Savoir être » lors des échanges (mise en situations) ainsi que la motivation, dans le but d'aboutir à des embauches de personnes.

### 6- POINT A DATE : DEMANDE DE SUBVENTIONS ANS

- **Avant de parler des subventions, Yves BELLANGER fait part du travail fait à propos des Centres régionaux d'entraînement** : il évoque l'urgence de mettre en place les conditions d'accès pour que tout soit prêt pour la rentrée.

Au niveau du Comité Directeur, nous devons définir quels seront les référents LAO pour ces centres (au moins 2, un à l'OUEST et un à l'EST)

Ils seront chargés d'établir les conventions avec les clubs qui accueillent les centres régionaux déconcentrés pour que tout soit clair avec les clubs, pour améliorer le fonctionnement.

Se pose la question de : Comment officialiser ces travaux, et notamment les référents ?

André OLIVE pense que ce sont deux personnes qui ont travaillé sur ce dossier qui seront à même de pouvoir être les interlocuteurs privilégiés :

Yves BELLANGER à l'OUEST et Marc CONGRAS à l'EST sont désignés en séance pour travailler avec Jean MONNIER.

Marc DELAY est quant à lui désigné pour mettre en place le suivis.

André OLIVE souhaite qu'une rencontre rapide se fasse avec Jean.

Marc CONGRAS souhaiterait que soit ajouté à l'équipe une personne féminine (Janine ou Chantal sont sollicitées mais à ce stade de la réunion, elles ont dû quitter la visioconférence.)

Yves BELLANGER désire que les travaux de l'Ouest et de l'Est du territoire soient séparés, pour éviter les contraintes des uns et des autres, et faciliter l'avancée car les préoccupations ne sont pas les mêmes sur les deux parties du territoire.

**André OLIVE propose que pendant 3 semaines, les deux côtés fonctionnent séparément et que le lundi 20 juin soit mis en place une réunion dans laquelle on puisse rapprocher les deux côtés et mettre en avant les grands principes.**

➤ **Subventions ANS :**

**39 demandes pour l'ANS – 30 clubs (+2 par rapport à l'année dernière) et donc 9 Comités départementaux.**

Dans l'ensemble les dossiers reçus tiennent la route.

André OLIVE précise qu'au niveau national, la somme d'argent affecté à l'athlétisme est plus importante ; reste à savoir comment il sera réparti...

**7- QUESTIONS DIVERSES :**

➤ Mesure de souplesse pour l'arrivée de l'athlé 66 (en raison du viaduc de Millau) aux Interclubs à Rodez.

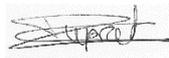
➤ Le réassort de chasubles pour les compétitions, avec des chasubles pour les juges arbitres running, est accepté !

➤ Lors des compétitions où la chaleur est importante, la fourniture de deux boissons par l'organisateur aux membres du jury est acceptée.

➤ Abonnement à un Outil d'envoi de mails via une plateforme pour un envoi interne vers nos adhérents pour 20€ par mois. **Accepté**

➤ Présentation au collège St Joseph du dispositif de DIAGNOFORME.

Formation à Tournefeuille le 1<sup>er</sup> juillet.



**FIN DE REUNION : 12h00**



**Chantal DUPRAT**  
Secrétaire Générale

06 33 23 91 50